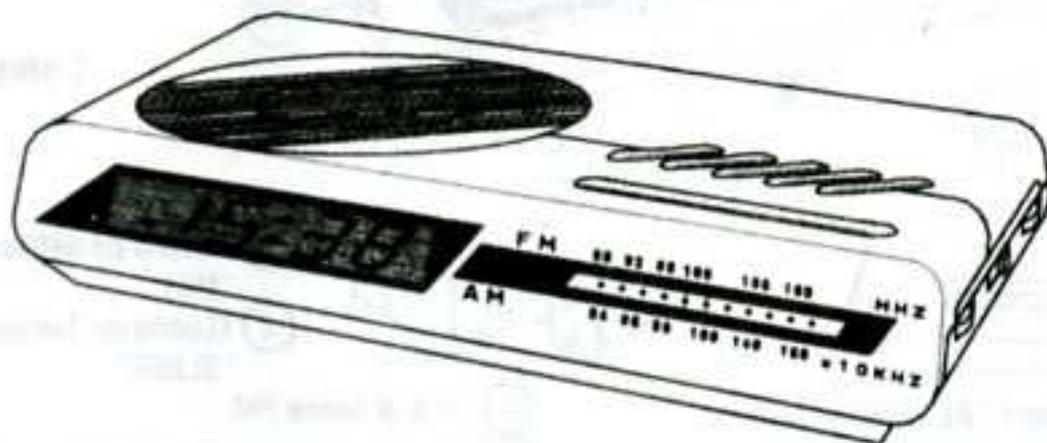




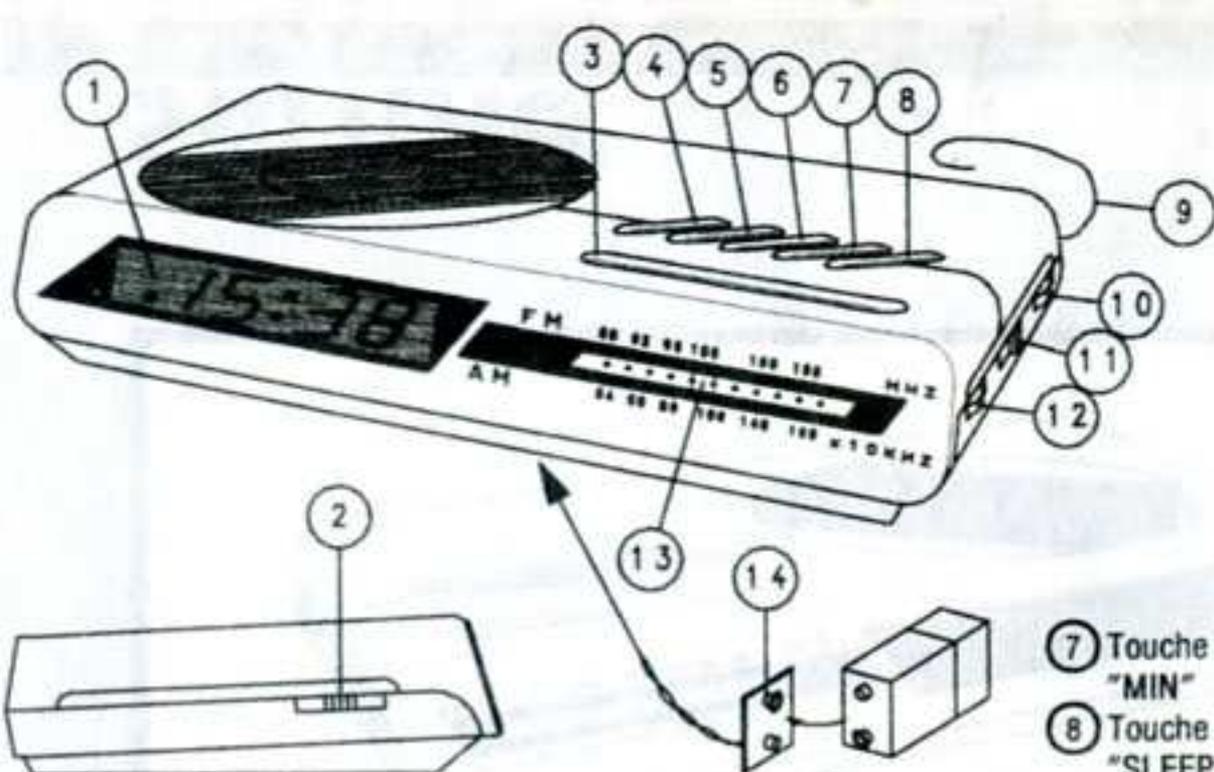
PHILIPS



AJ 3044 / AJ 3046

RADIO REVEIL

NOTICE D'EMPLOI



Commandes Fig 1.

- 1 Afficheur avec voyant "ALARM" en service.
- 2 Sélecteur de Fonction RADIO/REVEIL.
 - Réveil par vibreur "BUZZER".
 - Réveil par RADIO "AUTO".
 - Arrêt des Fonctions Réveil "OFF".
 - Marche permanente de la RADIO "ON".
- 3 Touche répétition de l'alarme et arrêt de la temporisation "SNOOZE".
- 4 Touche de mise à l'heure "TIME SET".
- 5 Touche de mise à l'heure de l'alarme et touche de report de l'alarme à 24 heures "ALARM SET/OFF".
- 6 Touche de défilement de l'heure "HOUR".

- 7 Touche de défilement des minutes "MIN".
- 8 Touche de Temporisation "SLEEP".
- 9 Fil d'antenne FM.
- 10 Bouton d'accord "TUNING".
- 11 Sélecteur de gammes d'ondes "FM/LW" (FM.GO).
- 12 Bouton de Volume "VOLUME".
- 13 Index de syntonisation.
- 14 Compartiment pile de 9 V réserve de marche (type 6F22).

L'étiquette type est placée sous l'appareil.

LIMENTATION

la tension (220 ou 240 V) et la fréquence (50 Hz) indiquées sur la plaque signalétique (sous l'appareil) sont différentes du secteur local, il faut consulter le revendeur. Dès que la fiche du cordon secteur est introduite dans la prise murale, l'appareil est mis sous tension et les chiffres de l'afficheur s'illuminent et clignotent.

chaque fois que la tension secteur est interrompue et que la pile de 9 V pour réserve de marche est absente ou épuisée, les chiffres clignotent ; ce qui signifie que l'heure affichée n'est pas correcte.

Dès que le réglage de l'heure a été fait, les chiffres cessent de clignoter.

Réserve de marche

Introduire une pile de 9 V type "6F22" ou "6LR61" dans le compartiment 14 (fig 1).

En cas d'interruption du secteur, cette pile assure le fonctionnement de l'horloge mais la radio, et l'afficheur ne fonctionneront pas.

Si l'appareil doit rester inutilisé pendant une longue période, il est recommandé d'enlever la pile.

Remplacer la pile au moins une fois par an.

RECEPTION RADIO

Cet appareil peut également vous servir de simple poste de RADIO.

Placer le sélecteur de fonctions (2) sur la position "ON" ; pour mettre la radio sous tension ; choisir la gamme d'ondes à l'aide du commutateur (11) "FM/GO".

Faites l'accord sur l'émetteur souhaité avec la molette d'accord (10) "TUNING".

Régler l'intensité sonore avec la molette de volume (12) "VOLUME".

Pour mettre la RADIO hors tension, placer le sélecteur de fonctions (2) sur la position "OFF".

Antennes :

La réception en FM est assurée par un fil d'antenne (9) situé à l'arrière de l'appareil. Déroulez le et orientez le éventuellement afin d'obtenir une réception optimale. L'antenne GO est intégrée à l'appareil. Dans ce cas, le radio-réveil devra être éventuellement orienté pour obtenir la meilleure réception possible.

HORLOGE

L'horloge 24 heures indique l'heure sur l'afficheur (1)

Réglage de l'heure :

Pour la mise à l'heure, enfoncer simultanément les touches "TIMESSET" (4) et "HOUR" (6) (Réglage des heures) ou "MINUTE" (7) (Réglage des minutes).

Réglage de l'heure d'alarme :

Pour ajuster l'heure de Réveil, enfoncer simultanément les touches "ALARM SET/OFF" (5) et "HOUR" (6) (Réglage des heures) ou "MINUTE" (7) (Réglage des minutes).

Pour contrôler l'heure de Réveil enfoncer la Touche "ALARM SET/OFF" (5)

Mise en service de l'alarme :

Mettre l'horloge à l'heure d'alarme désirée.

Sélectionner le mode d'alarme désirée (RADIO ou VIBREUR) à l'aide du commutateur (2). Sur l'afficheur (1) le voyant "ALARM" indique que la fonction réveil est en service.

Arrêt de l'alarme :

L'alarme peut être arrêtée de 3 manières :

- Arrêt temporaire en appuyant sur la touche "SNOOZE" (3), l'alarme se mettra en route toutes les 9 minutes.
- Arrêt pour 24 heures, en appuyant sur la touche "ALARM SET/OFF" (5), l'alarme se remettra en route le lendemain à la même heure.
- Arrêt complet de l'alarme en plaçant le sélecteur de fonction (2) sur la position "OFF", le voyant "ALARM" (1) sur le cadran horaire s'éteint.

Temporisation :

Vous pouvez utiliser la fonction temporisation "SLEEP" (8) pour vous endormir en écoutant la RADIO. Cette durée pouvant être comprise entre 1h 59 minutes et 1 minute.

Réglage de la temporisation

Enfoncer simultanément les touches "SLEEP" (8) et "HOUR" (6) le cadran horaire affichera 1 heure 59 minutes. Sans relâcher la touche "SLEEP" (8) enfoncer la touche "MINUTE" (7) le cadran horaire affichera les minutes défilant par ordre décroissant, lorsque la durée désirée est atteinte relâcher la touche "SLEEP" (8). En enfonçant en premier les touches "SLEEP" (8) et "MINUTE" (7) le décompte commence à 59 minutes. Si le sélecteur de fonction (2) se trouve dans la position "ON", la fonction temporisation ne peut pas mettre l'appareil hors service. Si vous désirez arrêter l'appareil avant la fin de la durée de temporisation appuyer sur la touche "SNOOZE" (3)

INFORMATION SUR LA GARANTIE ET LE SERVICE APRES-VENTE EN FRANCE

Cet appareil a été fabriqué avec le souci de vous donner entière satisfaction.

En cas de défaillance de l'appareil PHILIPS fournit gratuitement au vendeur les pièces détachées nécessaires à sa réparation pendant:

- 6 mois pour les magnétophones à cassettes portatifs, les récepteurs radio portatifs, les radiocassettes, les radio-réveils et les électrophones (y compris les chaînes stéréophoniques compactes équipées exclusivement de la fonction disque).
- 12 mois pour les récepteurs radio destinés à être installés à poste fixe dans un véhicule automobile.
- 12 mois pour les appareils entrant dans la composition d'une chaîne électro-acoustique, y compris les chaînes compactes stationnaires équipées d'au

Nom et adresse de l'acheteur

Signature

PHILIPS

Société en nom collectif
RCS Nanterre B 333 760 833
64 rue Carnot
92156 SURESNES CEDEX
Tél. : 42 04 25 60

moins deux sources sonores; sauf si cette défaillance résulte d'une cause étrangère à l'appareil. Vous bénéficierez en tout état de cause des dispositions des articles 1641 et suivants du Code civil relatifs à la garantie légale.

Pour toute intervention, veuillez vous adresser à votre revendeur.

Pour tout renseignement complémentaires, vous pouvez vous adresser à la succursale PHILIPS la plus proche.

PRESCRIPTIONS DE LA DIRECTION COMMUNAUTAIRE

Cet appareil est conforme aux prescriptions de la directive communautaire N° 76/889/CEE du 4/11/76 rendue obligatoire en France par arrêté du 14/01/80 publié au JOURNAL OFFICIEL du 17/01/80.

Type no.

Date d'achat

Nom et adresse du revendeur

Fabriqué en CHINE POPULAIRE